

Halte Aux Marées Vertes

Sauvegarde du Trégor

Yves-Marie Le Lay
7, rue de Kermaquer
29241 Locquirec

à

Le 27 novembre 2019

Monsieur le maire
Mairie
22120 Million

Monsieur le maire,

Une grande partie du littoral de votre commune, plages et estuaire, a été définie comme vasières dangereuses par la préfecture des Côtes d'Armor en 2012 sur la base d'informations fournies par les services de la commune d'Hillion dont vous êtes le maire.

C'est à ce titre que je m'adresse à vous pour vous demander les documents actualisés de ce classement.. En effet je souhaite être informé de l'état à ce jour de ces lieux. Je voudrais savoir si ces documents confirment l'existence de ces dangers sur cette partie du territoire de la commune de Hillion ou au contraire s'ils notent une amélioration sensible depuis 2012 de leur qualité au point de rendre ces lieux accessibles au public. Pour nos associations ces informations seraient un moyen d'évaluer les effets des différents Plans Algues Vertes qui ont été mis en place pour en finir avec la cause de la qualification de dangereuses de ces zones, à savoir l'échouage et la putréfaction des algues vertes produisant entre autres un gaz extrêmement toxique, l'hydrogène sulfuré.

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que, quel que soit l'état de ces vasières dites dangereuses en 2012, vous ne souhaitiez pas accroître sur votre commune les excédents d'azote à l'origine de ces algues . Mais si tel n'était pas le cas, je me permets de vous inciter vivement à donner un avis défavorable au rprojet d'agrandissement d'une porcherie au-dessus de cet estuaire du Gouessant, classé vasière dangereuse et de surcroit réserve naturelle alors que les espèces qui y vivent sont fortement impactées par cette pollution très toxique.

Je vous remercie d'avance pour l'envoi rapide de ces documents.

Soyez assuré Monsiuer le maire, de ma considération.

Yves-Marie Le Lay, co-président de Halte Aux Marées Vertes et président de Sauvegarde du Trégor